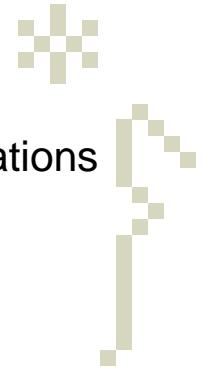




Poste de secours en pin maritime
10 décembre 2015

Réseau Achats responsables

Contexte



Erosion naturelle du littoral, associée à des événements ponctuels (tempêtes) -> situations complexes pour certains bâtiments

Poste de secours des équipements indispensables à la sécurité de la baignade

Travail engagé avec l'ONF et un site pilote (Biscarrosse)



le poste de Labenne aujourd'hui menacé

le poste de Hourtin plage avant sa déconstruction

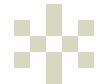
le poste du Petit Nice à La Teste, installé en 2009, déplacé une première fois en 2011 menacé

Projet labellisé Pôle de Compétitivité Xylofutur pour son caractère innovant

Président Xylofutur : « *solutions techniques qui ont moins de 10 ans* »



Caractéristiques des postes de secours



Des postes fixes

Investissement moyen = 1500 à 2000 € du m²

Surface moyenne des bâtiments = 48 m²



Poste de secours de Moliets



Plate forme Biscarrosse Sud

70% des postes de secours sur les plages nature sont des postes modulaires

Sur l'ensemble des plages océanes, 31 postes de secours pourraient être remplacés à court terme

Des besoins similaires en Charentes Maritime et Vendée (sources ONF)



Un projet innovant



Concevoir un poste de secours modulaire & mobile en bois (pin maritime) répondant à la fois aux attentes :

- des surveillants de baignades
- des gestionnaires des plages
- des financeurs

Somme de critères = produit innovant

- le double usage
- la modularité
- l'intégration paysagère
- la fonctionnalité
- le développement local
- l'innovation
- la conception durable
- La viabilité économique du produit



Résultats attendus



A court terme

Développement d'un produit répondant aux attentes et aux spécificités des sites plans plages aquitains, et reproductibles sur d'autres territoires littoraux souhaitant favoriser les constructions bois ;

Ouverture d'un nouveau marché pour les entreprises locales

A moyen terme

De manière plus générale, d'autres équipements pourraient être concernés par cette réflexion sur la modularité :

- > **l'ensemble des aménagements et équipements présents sur les plans plages :** bâtiments d'équipements publics (sanitaires ...), commerciaux, associatifs (écoles de surf...),
- > **les installations en sites naturels :** Sites gérés par CG, conservatoire du littoral, ONF.... Sur lesquels l'emprise du bâti doit être la plus limitée possible
- > **les hébergements en hôtellerie de plein air** (remplacement parc de mobil homes)



Les étapes du projet et les modalités de marché

Etape 1 : Conception du produit et animation de la démarche

Elaboration d'un référentiel technique

Apport des solutions techniques sur les critères identifiés

Fournir une analyse économique comparative du produit -> compétitivité

Maitrise d'ouvrage : GIP
Convention : ONF, mairie de Biscarrosse
Soutien technique : FCBA
Partenariat : littoral aquitain & bois
Sélection prestataire : B.Ing, Fabriq'A, Green Studio
Co financements : CRA, CG33, CG40
Planning : juin -> octobre 2014

Animation de la démarche et capitalisation sur le référentiel

Présentation du référentiel auprès des collectivités et des entreprises de la filière

Animation : GIP & ONF
Partenariat : PNR, FIBA ...
Co financements : CRA, CG33, CG40
Nécessite travail préalable sur la commande publique (rédaction cahier des charges type, choix procédure...)
Planning : novembre & décembre 2014

Etape 2 : Fabrication et installation du prototype

2 hypothèses :

- 1 prototype à Biscarrosse pour juin 2015
- Plusieurs prototypes (un de taille différente) sur plusieurs collectivités du littoral

Maitrise d'ouvrage : collectivités du littoral
Accompagnement à la sortie opérationnelle : GIP, ONF
Planning : janvier -> juin 2015 -> décalé à 2016

Diffusion du retour d'expérience auprès des collectivités intéressées (littoral et autres)

2016

Résultats étude – Système constructif



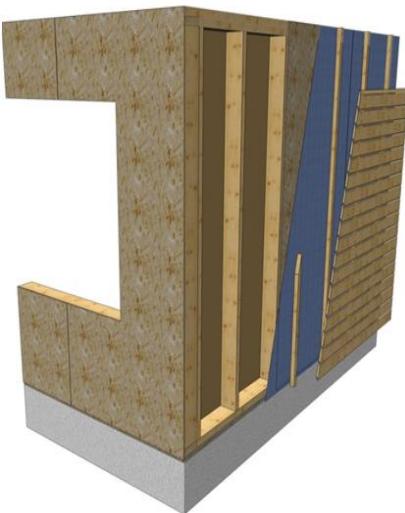
Etude de tous les systèmes constructifs bois

2 systèmes retenus approfondis : ossature bois et Panneaux massif contrecollés (CLT)

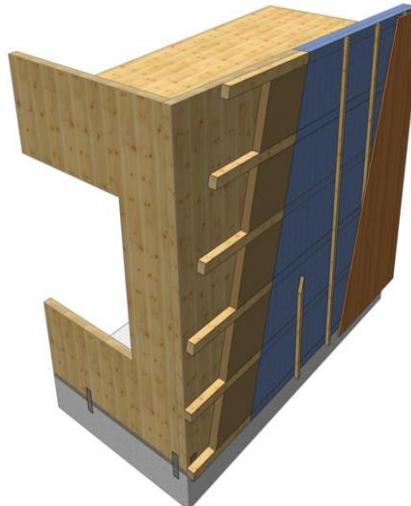


Société hbd – Langon

Construction à ossature bois



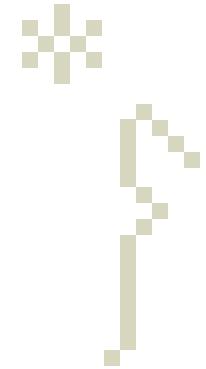
Les + : Poids / Capacité des entreprises
Les - : comportement des modules à MT



Les + : Rigidité
Les - : intégration dans processus de construction, poids

CLT : Construction en panneaux bois massifs contrecollés

Mobilité : Transport / Levage



Modules transportables par camions plateaux ou semi-remorques plateaux.

Objectif : transporter l'ensemble des modules en un minimum de voyages, afin de réduire les coûts.



Construction EGOIN ®



Construction EGOIN ®

Des conditions de levage qui déterminent la taille des modules

Conception générale



1 module : SU = 17,1 m²

Largeur = 2,95 m

Longueur = 7m

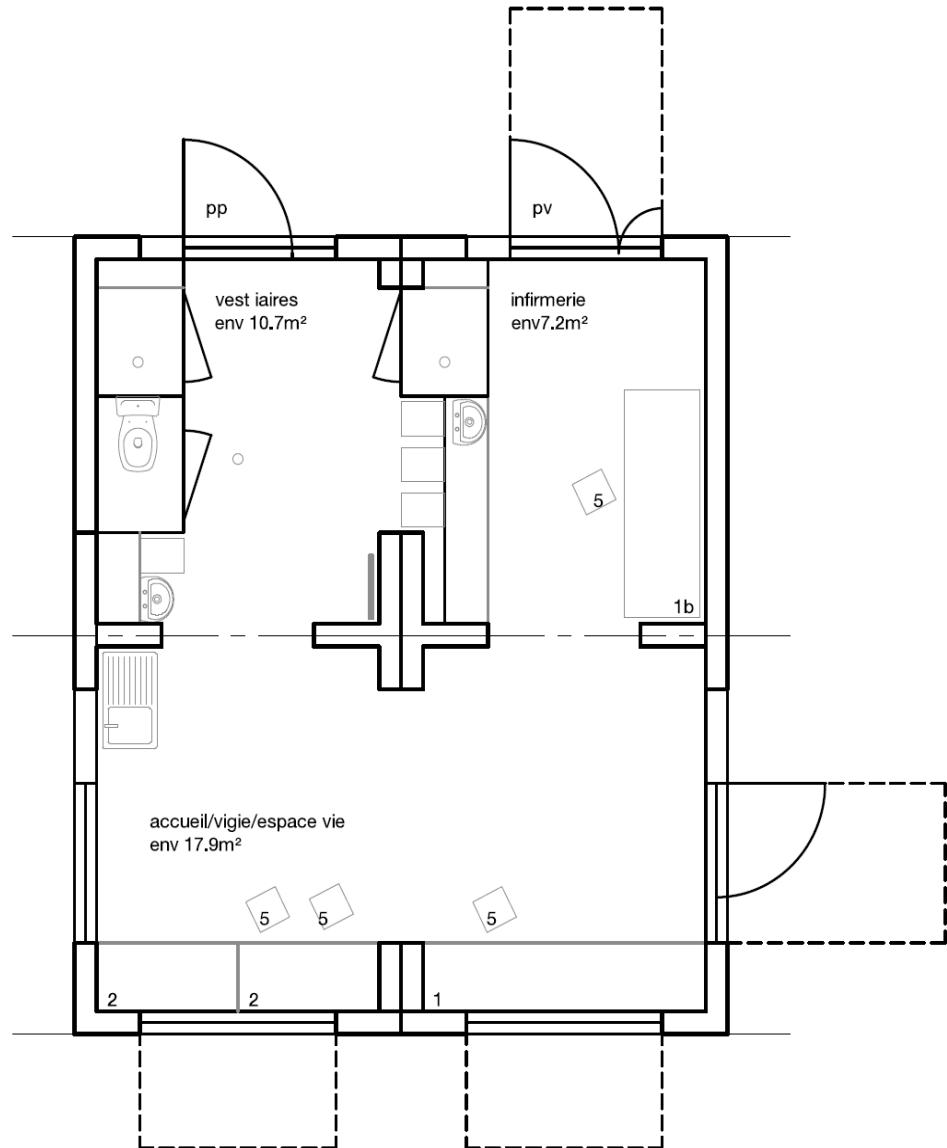
Hauteur = 3m

Les espaces indispensables au fonctionnement d'un poste de secours :

- Un espace pour la surveillance
- Un espace d'accueil et de soin
- Un espace de vie (vestiaires, sanitaires..)
- Un espace de stockage

Un poste pensé pour un double usage :

- Accueil pour manifestation culturelle ou sportive
- Salle d'exposition temporaire
- Bureaux d'associations

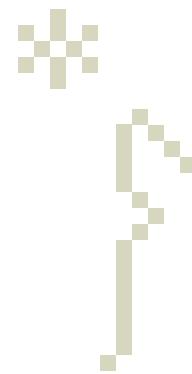


poste de secours 2 modules:

une ou deux façades avec accès

SU=36.9m²

Analyse économique



Calcul de l'amortissement intégrant le coût de construction, les coûts d'entretien du bâti, des déplacements, de montage / démontage

Le double usage permet un amortissement sur une période de 10 ans par rapport à une solution de location de bungalow.

En fonction des coûts d'entretien d'un bâtiment fixe (rechargement sable notamment), le modulaire bois est également amorti au bout de 10 ans.

Estimation financière :

3 modules pour une superficie de 60 m² : 100 000 à 120 000€ HT (2 000 € du m²)

Coût du déplacement des 3 modules : 3 000€

Entretien des modules : 1000€ / an



Un groupe de travail sur la commande publique



Objectifs

- Définir la **procédure de marché** la plus adaptée à la conception du poste de secours
- Définir les **éléments du cahier des charges** qui permettront de favoriser le recours au pin maritime pour la fabrication du poste de secours ainsi qu'aux entreprises locales de la filière **dans le respect du cadre de la commande publique**

Respect des règles de concurrence pour les marchés publics

- l'acheteur ne peut pas privilégier un opérateur local
- l'acheteur ne peut pas privilégier une ressource spécifique
- l'acheteur ne peut pas mentionner une fabrication ou un procédé déterminé,
- l'acheteur ne peut pas mentionner une marque, un brevet
- l'acheteur ne peut pas mentionner un mode de production spécifique

Solutions étudiées / retenues

- Collectivités (communes ou intercommunalités) détentrices de bois
- Prise en compte les caractéristiques des bois locaux
- Intégration des capacités de transformation des entreprises locales

Référentiel technique = un élément de programme en phase AMO

En fonction des besoins et des capacités de la commune, il est utilisé par les communes pour rédiger des appels d'offre à un maître d'œuvre / à un industriel ou à une entreprise locale



FINAL : Un référentiel technique

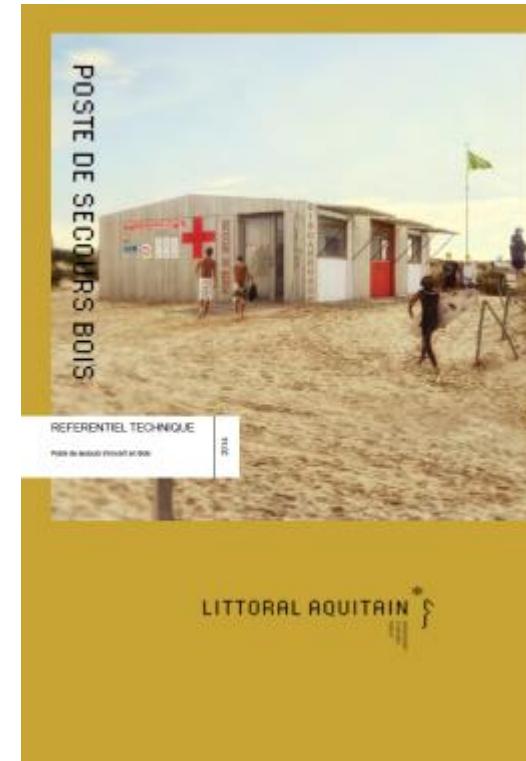
Référentiel technique à disposition des collectivités locales dans le cadre de la fourniture, la mise en œuvre, la maintenance et le déplacement de **postes de secours mobiles en bois à multi-usages**

Tenir compte des réalités du marché et des impératifs administratifs des communes :

- Des quantités limitées qui ne permettent pas d'imposer à des industriels des solutions technologiques éloignées de leur production
- Des commandes ponctuelles qui impliquent de proposer des solutions adaptées aux capacités des entreprises locales

Nécessité d'intégrer des spécifications inhabituelles pour les entreprises de construction :

- Fabrication de modules tridimensionnels
- Intégration de l'ensemble des lots autres que la structure bois, dès la phase de conception et jusqu'à la fabrication en usine : électricité, plomberie, ...
- Intégration de prestations de démontages, remontage et entretien des modules sur site et sur une durée déterminée



Lancement marché



- Lancement d'une première consultation en janvier 2015 par la commune de Biscarrosse
-> 7 réponses
- 4 entreprises sur 7 sont des entreprises aquitaines
- 6 entreprises sur 7 font une proposition intégrant le système constructif CLT en pin maritime

Marché déclaré infructueux

Choix de la commune de ne pas indiquer le prix dans le marché

Des réponses de qualité techniquement, mais trop chères sur la partie déplacement

Indications fournies sur les déplacements incomprises par les entreprises -> renforce le besoin d'un accompagnement sur des éléments nouveaux pour elles.

- Relance de la candidature par la commune de Biscarrosse (décembre 2015)
- 6 autres collectivités en attente du prototype



Le partenariat

GIP Littoral Aquitain

ONF

Mairie de Biscarrosse

FCBA

ADI / Pôle de compétitivité Xylofutur / FIBA

Conseil régional d'Aquitaine / Conseil général des Landes & de la Gironde

Services de l'Etat (DREAL, DDTM)/ ABF / Architecte conseil de la ville

PNR Landes de Gascogne

Collectivités du littoral aquitain

Union régionale des communes forestières